

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1300 Prix : 3.000 FC

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Bilan Fatshi : la patate chaude !

(Page 12)

Paix et Sécurité

Sama
Lukonde
éclaire la
lanterne de
Huang Xia

(P. 4)

Maniema

SK Della spon-
sorise le Cen-
tre médico-chi-
rurgical
Kitumaini

(P. 3)

Verckys
Kiamuangana
Mateta tire sa ré-
vérence

(P. 12)



Députés alimentaires : un frein à la démocratie

(Page 12)

Le Cardinal Ambongo est formel ; " L'Etat n'est pas à Kwamouth ! "

(Page 2)

**Nyota
TV**

Retrouvez-nous
sur 348
Canal+!

CAF - LDC

Vipers SC déjà à
Lubumbashi pour le
duel de ce samedi

(Page 11)

Le Cardinal Ambongo est formel ; " L'Etat n'est pas à Kwamouth ! "



Le Cardinal Fridolin Ambongo, archevêque métropolitain de Kinshasa, a dit dans la soirée de mercredi 12 octobre à Bandundu, une messe pour la paix et la réconciliation des peuples à Kwamouth dans la province du Mai-Ndombe. Au cours de cette messe, il a appelé les autorités du pays à restaurer l'autorité de l'État dans ce coin car, selon lui, l'État est absent à Kwamouth. Dans son homélie tirée des livres de Deutéronome 24 :17 et de Matthieu 25 :25-26 au cours de cette eucharistie, le prince de l'église catholique a notamment déploré les tueries perpétrées dans le territoire de Kwamouth au Mai-Ndombe. Celles-ci, selon lui, ont maintenant des répercus-

sions méchantes dans le territoire voisin de Bagata dans la province du Kwilu.

Si l'on ne prend pas garde, redouté-il, c'est toute la ville de Kinshasa qui sera emportée par « ce torrent de la méchanceté » occasionné par des bandits armés incontrôlables.

Le Cardinal Ambongo estime que tout ce qui est arrivé à Kwamouth est dû à l'absence de l'autorité de l'État dans ce coin :

« Ce conflit qui est en train de jeter les troubles dans notre communauté. Lorsque l'État démissionne, lorsque l'État est absent sur un territoire, il y aura toujours des forces obscures qui prendront le pouvoir. Et c'est ce qui est arrivé à Kwamouth. Tout simplement parce que l'État n'est pas là, l'État n'est pas à Kwamouth ».

Avant cette messe, l'archevêque de Kinshasa a visité les déplacés de Kwamouth logés sur le site d'hébergement de Malebo à Bandundu. Il leur a apporté une assistance humanitaire constituée des vivres et autres produits non alimentaires.

RDC-Belgique

Une délégation belge en visite de terrain en Rdc



C'est dans la soirée du mercredi 12 octobre 2022, qu'une délégation du royaume de Belgique conduite par le Ministre d'Etat et président honoraire du parlement fédéral de Belgique, André FLAHAUT et le président du parlement Bruxellois, Rachid MADRANE a foulé le sol congolais pour une visite de terrain.

Selon le ministre d'Etat André FLAHAUT, Cette visite a pour objectif de placer l'action des représentants politiques belges sur une ligne du temps. Avec toutes les conventions qui ont été signées récemment entre les assemblées d'ici et celles de la Belgique, la mission économique, la visite royale et la cérémonie de la restitution de la dépouille de LUMUMBA, il a été décidé de redonner du souffle entre la RDC et la Belgique dans quelques secteurs qui concernent la population congolaise, notamment: La santé, l'éducation, le besoin en eau po-

table tout ceci, placés dans le discours qui a été tenu par le président de la République.

Pour atteindre des meilleurs résultats, il faut travailler à plusieurs niveaux. Il est à noter que Durant cette mission il y'aura des contacts officiels et des descentes sur terrain.

Exprimant sa motivation à propos de cette visite, le président du parlement bruxellois Rachid MADRANE, n'a pas caché son enthousiasme à soutenir le partenariat RDC-Belgique afin de permettre aux membres des la diaspora de pouvoir nouer des échanges avec des partenaires vivant au Congo et également en Belgique. L'idée est de passer de la parole aux actes a-t-il ajouté, nous ne sommes plus à l'époque des «Noko»(Oncles), nous sommes des partenaires et nous devons passer à l'étape de la concrétisation de nos partenariats.

Benjamin Kapajika / Congoprofond.net

Blocs gaziers du lac Kivu Plusieurs sociétés dans la course pour l'acquisition et l'exploitation



Plusieurs sociétés ont manifesté leur intérêt pour exploiter les 3 blocs gaziers du lac Kivu, dans l'Est de la RD Congo, dans le cadre des appels d'offres lancés en juillet dernier par le Gouvernement.

S'exprimant lors du dépouillement de ces blocs qui a eu lieu le mardi 12 octobre 2022, le ministre congolais des Hydrocarbures, Didier Budimbu, a rassuré les sociétés enregistrées que ce processus se fera de manière

transparente, impartiale et que les chances sont accordées à chacune d'elles.

« L'exploitation du gaz méthane contenu dans les eaux du Lac Kivu, le-

quel représente un risque permanent d'une catastrophe naturelle, est une exigence sécuritaire pour la population congolaise vivant dans les voisinage direct d'une part et d'autre part une réponse au besoin énergétique de deux provinces notamment le Nord et le Sud Kivu. Nous avons prévu, dès la fin de la phase de présélection pour les trois blocs gaziers, à notifier le plus rapidement possible les sociétés qui seront pré-sélectionnées à

venir retirer le cahier des charges pour la soumission de leurs offres techniques et financières », a fait savoir le ministre Didier Budimbu.

Didier Budimbu a précisé que l'appel d'offres pour ces trois blocs gaziers avait été lancé fin juillet, en même temps que pour 27 blocs pétroliers. Le dépôt des candidatures pour ces derniers se poursuit jusqu'au 29 janvier 2023.

Selon les procès verbaux, une dizaine de « sociétés et consortiums » ont répondu à l'appel d'offres pour l'exploitation de 3 blocs gaziers du graben du lac Kivu, situé à la frontière entre la RDC et le Rwanda. Parmi ces candidats, on retrouve « Winds exploration and production LLC » et « Ray Group Electromechanics », intéressés par les trois blocs (Makele, Lwandofu et Idjwi).

Jephté Kitsita/7/7.cd

RDC-Angola

L'OIM et le HCR présentent le projet de gestion efficace des frontières

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (UNHCR), ont présenté mercredi 12 octobre 2022 aux autorités provinciales du Kasai-Central, le projet : « Promouvoir la stabilisation des communautés frontalières par des solutions durables pour les flux migratoires mixtes et une gestion efficace des frontières entre l'Angola et la RDC », dont ils sont agences de mise en œuvre.

Cette présentation a eu lieu à Kananga, au cours de la première réunion du comité technique provincial du Kasai-Central en présence notamment du gouverneur de province intérimaire et des forces vives locales.

D'après les explications du docteur Jacques du HCR, à travers ce projet qui s'étend sur 2 provinces congolaise et une angolaise



pendant 24 mois, on veut voir « les mouvements transfrontaliers irréguliers diminuer et la réduction des facteurs de conflits existants et émergents et aussi la mise en place des conditions de retour volontaire et de réintégration dans les zones de retour prioritaires ».

Pour sa part, Amadou Bello, chef de projet OIM entend voir les autorités s'impliquer dans la mise en œuvre de ce projet qui vise à gérer de manière efficace les frontières entre les pays précités.

« Nous sommes sortis très satisfaits de la participation des

autorités provinciales et des services étatiques en charge de la gestion des frontières, la société civile et les structures des femmes (...) Nous sommes partis sur les bonnes bases et tout le monde a compris. Notre souhait est que les autorités à tous les niveaux s'impliquent dans la mise en œuvre du

projet pour garantir la pérennité au-delà d'intervention du projet », a-t-il ajouté.

Il sied de souligner que la porosité des frontières entre la RDC et l'Angola a permis un niveau élevé des mouvements d'échanges frontaliers et l'afflux des réfugiés. Suite au conflit Kamuina Nsapu, 35.000 personnes ont fui le Kasai en 2017 à travers la frontière vers la province Angolaise de Lunda Norte pour demander l'asile.

Alain Saveur Makoba/7/7.cd

Haut-Uélé

Le gouvernement apporte l'assistance aux déplacés de la guerre de l'Ituri



Le secrétaire général aux actions humanitaires et solidarité nationale, Laurent Tchelu, est arrivé mercredi à Isiro pour remettre l'assistance du gouvernement national aux déplacés de guerre de l'Ituri, hébergés dans les territoires de Wamba

et de Watsa.

Il est accompagné dans cette mission des députés nationaux Geneviève Inagosi et Emmanuel Bakabi, tous deux élus du territoire de Wamba. Ils ont été reçus par le chef de l'exécutif provincial, Christophe Baseane Nangaa, à sa résidence officielle.

Environ quatre mille (4.000) ménages sont concernés par cet appui de l'État congolais, a fait savoir M. Laurent Tchelu à la presse. « Nous sommes mandatés par le gouvernement central pour

apporter une assistance à nos compatriotes qui sont venus de l'Ituri, fuyant les exactions commises par la CODECO », a-t-il déclaré, affirmant que selon le principe humanitaire qui dit « Ne laissez personne en arrière », le Chef de l'État a tenu à tout prix que nous puissions venir dans le Haut-Uélé voir la situation que nos compatriotes sont en train de traverser ».

Après une évaluation approfondie, il a été constaté qu'au moins quatre mille ménages sont venus de l'Ituri et ont trouvé refuge dans des familles d'accueil dans les territoires de Wamba et de Watsa. Ils sont dans une précarité totale à telle enseigne qu'il y a ceux qui passent nuit à la belle étoile.

Maniema

SK Della sponsorise le Centre médico-chirurgical Kitumaini



poursuivre: «dans le cadre de ce partenariat, nous avons sollicité l'appui de Salomon Idi Kalonda, président de la DSKD. Il a accepté d'appuyer cette campagne afin de redonner le sourire aux parents et aux malades qui souffrent de ces handicaps».

Dès le lancement de la campagne, le CMCK a été pris d'assaut par les enfants malades accompagnés de leurs parents. Parmi ces patients, Fatuma Mango a connu une métamorphose au bout de deux heures de plastie, opération spéciale et très délicate. Auteur de la prouesse médicale, le Dr Florent Abeli a expliqué avoir utilisé «une technique spéciale en vue de redresser correctement les membres».

Grâce à ce procédé, l'enfant Fatuma a recouvré l'usage de son bras, mettant ainsi fin à ses affections physiques et psychologiques, au grand bonheur de ses parents. «Je suis très heureux de voir ma fille retrouver ses facultés. Je rends grâce à Dieu et je remercie Salomon Kalonda d'avoir accepté d'appuyer l'initiative du Dr Abeli. Que Dieu les bénisse tous les deux», a réagi le père de la Fatuma Mango, très ému.

La campagne en cours est une véritable bouffée d'oxygène pour des familles plongées dans la précarité alors que la prise en charge de ces pathologies localement est onéreuse et exige l'intervention d'un spécialiste. Les bénéficiaires, parents comme enfants, sont heureux de pouvoir accéder à des soins de qualité grâce à l'implication de Salomon Kalonda, devenu une référence de bienfaisance dans tout le Maniema.

Son inspiration, Salomon Kalonda la puise de son mentor Moïse Katumbi. En août dernier, il avait déjà appelé les leaders politiques et sociaux à «se rapprocher davantage de leurs bases».

Conseiller politique et spécial du président d'Ensemble pour la République, Salomon Idi Kalonda reste très attaché au bien-être de la population du Maniema. C'est ce qui justifie l'accompagnement apporté par la Dynamique Salomon Kalonda pour le développement -DSKD- à Initiative pour le développement durable -IDD- pour l'organisation d'une campagne des consultations et des prises en charges gratuites des enfants de 0 à 5 ans souffrant de pied-bot, Genu varum et cicatrices rétractiles des brûlures.

Jusqu'au 15 octobre, ces enfants de Kindu et ses environs vont bénéficier de l'expertise du Dr Florent Abeli, spécialiste de ce genre des pathologies, au Centre médico-chirurgical de Kitumaini -CMCK. Le lancement de cette campagne sponsorisée par Salomon Kalonda est intervenu le mercredi 5 octobre après la signature du Protocole d'accord entre les deux parties au siège de la DSKD. Selon le Docteur Florent Abeli Choma, directeur du CMCK, cette campagne est le fruit d'une convergence de visions entre les deux structures.

«Pour faciliter le développement de notre communauté, nous avons accepté de signer cet accord», a-t-il motivé. Et de

Alternative Mining Indaba/RDC

Rendez-vous à Lubumbashi pour la 6ème édition

La sixième édition d'Alternative Mining Indaba (AMI)/RDC s'est ouverte mercredi 13 octobre à Lubumbashi sous le thème: « Gestion des impacts environnementaux de l'exploitation minière dans le contexte de lutte contre les changements climatiques ». Au cours de cette rencontre des deux jours, certains participants dénoncent l'exploitation minière qui se fait sans aucun respect de normes environnementales, contribuant ainsi au dérèglement climatique.

Alternative Mining Indaba est un espace de discussions entre acteurs du secteur minier sur les questions de la gouvernance minière. Au cours de la cérémonie d'ouverture de cette édition, le décor a été planté par les différents intervenants, notamment le représentant de l'ONG SARW.

D'après lui, pour réduire l'impact des activités minières sur l'environnement et le climat, il faut que l'exploitation minière se fasse selon une approche qui prend en compte l'ensemble des considérations économiques, sociales et environnementales.

Le grand chef Kaponda, notable de la région du Katanga a, pour sa part, plaidé pour que l'exploitation



minière se fasse en toute responsabilité pour éviter qu'elle ne soit une source de malheur pour des nombreuses populations qui voient leurs champs détruits et leurs villages menacés de spoliation au profit de l'exploitation minière. Il a aussi dénoncé la pollution de l'environnement, du fait de cette exploitation qui se fait en toute impunité.

C'est ainsi que le gouverneur du Haut-Katanga a émis le vœu de voir les compagnies minières prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour se conformer aux normes environnementales et de protéger ainsi la population contre les dégâts consécutifs à l'exploitation minière dont la pollution de l'air, du sol et de l'eau.

Organisée SARW, avec l'appui de plusieurs partenaires dont la coopération allemande, ce rendez-vous réunit les membres de la société civile, les représentants des entreprises minières, ceux du gouvernement et des organismes internationaux qui s'occupent aussi des questions minières et environnementales. La clôture est prévue pour ce jeudi 13 octobre.

Etat de siège

L'avenir de la mesure sera déterminé en novembre

La table ronde qui décidera de l'avenir de l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri sera organisée au mois de novembre de cette année, a annoncé ce

jeudi 13 octobre, Patrick Muyaya, ministre de la Communication et Médias, et porte-parole du gouvernement. « Le Président de la République a réuni pendant 3h les élus de l'Ituri et du Nord-Kivu pour aussi faire le point de la situation sur terrain à la suite de la mission effectuée par le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde. L'organisation de cette table ronde est projetée pour novembre. La société civile ainsi que d'autres



acteurs concernés y participeront. Il n'a jamais été envisagé de ne pas organiser les élections dans les provinces sous état de siège, encore moins de ne pas y déployer le programme de développement

de 145 territoires », précise Patrick Muyaya sur Twitter.

Le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo avait déjà dirigé le 4 mai à Kinshasa une réunion d'évaluation de l'état de siège instauré depuis le 6 mai 2021 dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. A cette occasion, il avait annoncé « la tenue prochaine d'une table ronde pour décider de l'avenir de ce régime exceptionnel ».

Etat-major général des FARDC

Remise et reprise entre les généraux Tshiwewe et Mbala

La remise et reprise entre le nouveau chef d'Etat-major général des FARDC, le lieutenant-général Christian Tshiwewe et son prédécesseur, le général d'armée Célestin Mbala a lieu ce mercredi 12 octobre au quartier général des FARDC situé au Camp Kokolo à Kinshasa.

C'était en présence des chefs d'Etat-major généraux adjoints, les sous-chefs d'état-major et plusieurs autres officiers de l'armée.

Selon des sources militaires, la cérémonie de prise de commandement du lieutenant-général Christian Tshiwewe en qualité de chef d'Etat-major général des FARDC sera présidée ce jeudi par le Chef de l'Etat.

Le lieutenant-général Christian



Tshiwewe a été nommé à ce poste par ordonnance présidentielle le 3 octobre dernier.

Fausse alerte

Pas de pénurie de carburant en l'air

Des sources du ministère des Hydrocarbures ont démenti, mercredi 12 octobre, une éventuelle pénurie de carburant à la pompe, à Kinshasa.

Se confiant à Radio Okapi, elles ont annoncé l'arrivée des bateaux, transportant de stocks de carburant au pays : « Il n'y a pas pénurie de carburant. Il y a même des bateaux de carburant qui sont annoncés et si problème il y a, ce serait peut-être celui lié à la logistique », a déclaré une source au ministère des hydrocarbures.

Cette mise au point est faite à la suite des inquiétudes de certains Kinois sur une éventuelle pénurie les jours qui viennent.

Une inquiétude renforcée par la fermeture avant l'heure de certaines stations-services, pendant que d'autres ne vendent pas, et aussi la présence des files dans certaines autres.

A cela s'ajoute un message qui aurait circulé sur les réseaux sociaux, faisant état d'un mécontentement des sociétés pétrolières sur le retard que met le gouverne-



ment à liquider plus de 200 millions USD qu'il leur doit.

Les chauffeurs rencontrés mercredi sur l'avenue de l'OUA au quartier GB, commune de Kintambo (Kinshasa) ont affirmé qu'il y a des stations-service qui vendent sans problème.

« Plusieurs voitures font des aller et retour dans les stations, disant que le carburant risque de disparaître. Je viens de la commune de Matete, où certaines stations vendent du carburant et d'autres ont fermé. Peut-être elles veulent hausser le prix à nouveau. Mais, ici, il n'y a pas de tours de rôle pour acheter le carburant et les stations ne sont pas fermées », a témoigné l'un d'eux.

Pour sa part, le vice-président de l'Association des sociétés pétrolières privées, Emery Mbatshi Bope, se veut rassurant, quant à la disponibilité du carburant et aussi sur l'entente entre leur corporation et le gouvernement.

Kinshasa

Clôture du premier rendez-vous de la Gouvernance en RDC Justice

Le Vice-ministre du Plan, Crispin Mbadu Phanzu, Représentant du Chef du gouvernement, a clôturé, ce mercredi 12 octobre à Rotana Hôtel à Kinshasa, le premier Rendez-vous de la Gouvernance, un cadre d'échanges et de coordination des parties prenantes en matière de la décentralisation, gouvernance locale et planification du développement.

Ces assises ont tourné autour du thème « Renforcer les capacités de gouvernance et de gestion publique axées sur les résultats » et ont été organisées par le Ministère du Plan à travers le Secrétariat National pour le Renforcement des Capacités (SENAREC) avec l'appui technique du PNUD sur financement du Royaume de Suède.

Elles ont connu la participation des Présidents des Assemblées Provinciales, des Gouverneurs, des Ministres provinciaux en charge du Plan des Provinces du Kongo-Central, du Kasai Central et de Tanganyika, du Directeur de cabinet adjoint en charge de la Décentralisation et Conseillers du Vice-premier Ministre de l'Intérieur, du Coordonnateur et de son adjoint du Conseil Présidentiel de Veille Stratégique (CPVS), des Experts du Sénat, l'ambassadeur du Royaume de Suède, des représentants des organismes de coopération bilatérale et multilatérale, des agences de l'administration centrale en charge de la planification et de la décentralisation, ainsi que des représentants des organisations de la société civile et du secteur privé.

Lancés par le Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, le mardi 11 octobre, les travaux de ce premier Rendez-vous de la gouvernance ont permis à travers les différents exposés de passer en revue les différents défis liés à la planification du développement et l'efficacité de



l'action publique au niveau central et provincial ; l'évaluation et au rapportage des performances des politiques publiques nationales et provinciales; besoins en renforcement des capacités au niveau national et provincial en réponse aux défis liés à la Gouvernance; et la décentralisation.

D'après le Vice-ministre du Plan, ces deux jours de travail ont confirmé la pertinence de ce premier Rendez-vous de la gouvernance qui a offert l'opportunité au gouvernement de mettre en cohérence plusieurs initiatives de renforcement de la gouvernance et la planification du développement d'une part, et de présenter le paquet des appuis en matière de renforcement des capacités institutionnelles et humaines des gouvernements au niveau central, provincial et local en vue de les mettre en cohérence pour une meilleure coordination, d'une part.

«Au nom du Premier Ministre, je suis

fier de constater que ce premier Rendez-vous de la gouvernance nous a permis de tirer beaucoup d'enseignements par rapport à l'efficacité dans la coordination de l'action publique pour réaliser la vision de développement de notre pays portée par le Président de la République, Félix Tshisekedi à qui je rends une fois de plus, un vibrant hommage», a-t-il déclaré.

Le Vice-ministre du Plan note que ce premier Rendez-vous de la gouvernance a permis de retenir 10 mesures essentielles qui ont certes retenues son attention, dont notamment :

- Relancer le mécanisme de pilotage du processus de la décentralisation pour permettre à la cellule d'appui technique à la décentralisation (CTAD) de jouer pleinement son rôle ;
- Redynamiser, formuler et mettre en cohérence les outils programmatiques et ceux de la mise en œuvre de la décentralisation pour améliorer la gouvernance au ni-

veau provincial et local ;

-Créer les conditions pour permettre au SENAREC de jouer pleinement son rôle de guichet unique en matière de renforcement des capacités ;

- Renforcer l'engagement du gouvernement central dans le financement de la décentralisation et de processus de planification, programmation, budgétisation et suivi-évaluation de l'action publique au niveau central et provincial ;

-Accélérer la mise en application de la loi relative à la caisse de péréquation.

Pour garantir la mise en œuvre complète de l'ensemble ces mesures, le Vice-ministre du Plan, Crispin Mbadu Phanzu s'engage à mettre en place une task-force des experts pour suivre et se rendre régulièrement compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces mesures.

Il invite tous les participants à cheminer davantage ensemble pour la réussite de la mise en œuvre du Programme intégré d'appui à la décentralisation, à la gouvernance locale et à la planification du développement qui a ouvert une fenêtre d'opportunité au gouvernement pour concrétiser ce premier Rendez-vous de la gouvernance.

Pour sa part, le Coordonnateur du SENAREC, Marcel Kanda, a laissé entendre que ce rendez-vous leur a permis de faire le point avec tous les outils qui sont les instruments des politiques publiques, la manière dont ils mettent en œuvre, l'ensemble des partenaires au développement et leur a permis également de se remettre en cause sur l'efficacité de leurs politiques et leur manière de gérer pour les amener au résultat escompté à savoir réduire la pauvreté dans le chef de la population congolaise.

Christian Okende/politico.cd

La ministre de la Justice appelée à s'expliquer sur la détention prolongée de Jean-Marc Kabund



Le député national Ados Ndombasi a déposé le mercredi 12 octobre à l'Assemblée nationale, une question orale avec débat adressée à la Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Rose Mutombo Kiese. Elle devra s'expliquer sur la détention prolongée du député national, Jean-Marc Kabund au Centre Pénitentiaire et de Rééducation de Kinshasa (CPRK), ex prison de Makala.

Cet élu de la Funa à Kinshasa a rappelé à la Ministre de la Justice que le député national Jean-Marc Kabund placé sous mandat d'arrêt provisoire le 9 août 2022, avait été directement conduit à la prison de Makala. En date du 12 août 2022, il a comparu devant la Cour de cassation qui, sur la demande de ses avocats, a décidé de l'assigner à résidence surveillée conformément aux dispositions pertinentes de l'article 76 de la loi organique relative à la procédure devant la Cour de cassation.

Cela dit, il était question, à en croire ses avocats, que Jean Marc Kabund re-

tourne au CPRK, ex-prison de Makala pour récupérer ses effets et ensuite, regagner sa résidence conformément à l'arrêt de la Cour de cassation l'assignant à résidence surveillée.

Cependant, à notre grande déception, regrette-t-il, « nous apprenons que Jean-Marc Kabund est toujours détenu dans cette maison carcérale sur ordre du Directeur de Prison prétendant qu'il n'aurait reçu aucun document de la Cour de cassation attestant sa libération ».

En vertu de l'ordonnance n° 22/003 du 7 janvier 2022 fixant les attributions des ministères, qui donne pouvoir au ministre de la Justice sur le régime pénitentiaire et le contrôle des activités judiciaires, Ados Ndombasi veut avoir toutes les explications sur base de la question suivante: « qu'est-il arrivé pour que l'Honorable Jean Marc Kabund reste détenu à la Prison centrale de Makala malgré l'arrêt de la Cour de cassation l'assignant à domicile ? »

Dominique Malala/politico.cd

Paix et Sécurité

Sama Lukonde éclaire la lanterne de Huang Xia

Le Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde a partagé sa lecture et ses observations sur les grands dossiers politiques et sécuritaires dans la Région des Grands Lacs avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations-Unies pour la région des Grands Lacs, Huang Xia, qu'il a reçu en audience, ce mercredi 12 octobre 2022, à la Primature.

En effet, au cours de leurs échanges, le Chef du Gouvernement et son hôte ont

passé en revue la situation politique et sécuritaire dans la région des Grands Lacs, et Huang Xia d'affirmer devant la presse que les observations du Premier Ministre l'aideront fortement pour son travail dans les semaines qui viennent, et pour préparer sa communication au Conseil de sécurité des Nations-Unies, le 26 octobre prochain.

« J'exprime une fois de plus mes vifs remerciements à son Excellence Monsieur le Premier Ministre, qui a bien voulu partager avec nous sa lecture sur la situation politique et sécuritaire dans la région, ses observations sur les grands dossiers dans la région des Grands Lacs. Cela nous aide fortement pour notre travail pour les semaines à venir et ça m'aiderait surtout à préparer ma communication au conseil de sécurité le

26 octobre. Et donc, nous avons une vision plus claire sur les choses, sur les défis, sur les difficultés et nous sommes aussi encouragés par cette analyse encourageante du Premier Ministre pour voir comment mieux gérer tous ces dossiers de paix et de sécurité», a dit en substance Huang Xia, Envoyé Spécial du Secrétaire général des Nations-Unies pour la région des Grands Lacs.

Il est important de rappeler que le



Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde a effectué plusieurs missions d'évaluation de l'état de siège dans l'Ituri et le Nord-Kivu, qui ont aiguisé sa maîtrise du dossier sur la paix et la sécurité surtout dans l'Est de la République démocratique du Congo, épice de l'insécurité dans la Région des Grands Lacs.

Cellcom/Primature

Dossier Glencore

La LICOCO exige la divulgation complète des personnes corrompues



La Ligue congolaise de lutte contre la corruption (LICOCO) demande au Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) de divulguer les noms des personnes corrompues par Glencore, une société minière. Ce, après que Glencore a admis devant la justice américaine « avoir soudoyé des fonctionnaires en Côte d'Ivoire, en Guinée Equatoriale, au Nigeria, au Cameroun, en République Démocratique du Congo (RDC) et au Soudan du sud ».

Dans un communiqué publié le 10 octobre 2022, la LICOCO estime nécessaire que lumière soit faite après des révélations de corruption faites par Glencore.

Plusieurs recommandations ont été faites notamment à l'endroit du Gouvernement et de la Société civile.

« Attendu qu'en juin 2022, à la suite d'enquêtes menées par le Serious Fraud Office du Royaume-Uni, Glencore a plaidé coupable d'avoir versé, par l'intermédiaire de ses employés et de ses agents, des pots-de-vin d'un montant supérieur à 28 millions de dollars pour obtenir un accès préférentiel au pétrole, notamment des cargaisons plus importantes, des qualités de pétrole supérieures et des dates de livraison préférentielles. L'audience de condamnation devant les tribunaux de Londres est fixée au mois de novembre 2022 ».

Et d'ajouter : « Dans le cadre de tou-

tes les procédures et démarches mentionnées dans le présent document, de lourdes amendes ont été imposées et que, bien que des détails sur les pratiques criminelles aient été donnés, pas un seul nom des personnes qui ont payé les pots-de-vin ou de celles à qui les pots-de-vin ont été versés n'a été révélé... » ; En ce qui concerne

l'Afrique en particulier, Glencore admet avoir soudoyé des fonctionnaires en Côte d'Ivoire, en Guinée Equatoriale, au Nigeria, au Cameroun, en RDC et au Soudan du Sud... », indique la LICOCO.

En termes de recommandations, la LICOCO appelle le Gouvernement de la RDC à travers le Parquet Général près la Cour de Cassation, à convoquer urgemment Glencore et le condamner pour des faits de corruption.

Au Parquet général près la Cour de Cassation, la LICOCO lui recommande d'exiger à Glencore que ce dernier cite les noms de toutes les personnes qui avaient été corrompues afin qu'elles soient poursuivies en justice.

Autre recommandation, le Cameroun, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale, le Nigeria et le Sud-Soudan sont appelés à ouvrir des enquêtes dans leurs pays et à exiger de Glencore la publication des noms des personnes impliquées dans le scandale de corruption.

Olivier Kaforo/zoom.eco

Bientôt l'opérationnalisation de la Zone économique spéciale transfrontalière à la Zambie

Une délégation mixte gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et la Commission économique des Nations Unies pour



l'Afrique-CEA séjourne depuis mardi à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, en vue d'accélérer le processus d'installation de l'usine de fabrication des batteries électriques dans la Zone économique spéciale (ZES) transfrontalière à la République de Zambie.

Selon la source, cette délégation a échangé sur place avec le vice-gouverneur, Jean-Claude Kamfwa, sur le lancement bientôt des études de pré faisabilité du projet grâce au financement de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique-CEA et ses partenaires financiers qui accompagnent ce grand projet panafricain.

La délégation est composée des membres du ministère de l'Industrie, à savoir le directeur de cabinet, Jean-Dieudonné Kavese, du chargé de mission de l'Agence des zones économi-

ques spéciales - AZES, Auguy, et du professeur Jean-Marc Kilolo, économiste CEA.

Prenant la parole pour la circonstance, le directeur de

cabinet du ministre de l'Industrie et chef de la délégation, Jean Dieudonné Kavese, a précisé qu'actuellement deux mille hectares sont déjà disponibles pour abriter la zone économique spéciale transfrontalière où sera installée l'usine précurseur de fabrication des batteries électriques.

« Le gouvernement est déjà prêt à accompagner la délégation non seulement pour visiter le centre d'excellence africain pour les batteries mais également pour aller voir les deux mille hectares qui ont été identifiés par la province pour cette zone économique spéciale », a-t-il dit en substance.

Il a souligné, à cet effet, que beaucoup d'emplois seront créés par cette zone économique spéciale transfrontalière avec la Zambie.

AC

Grand Equateur et Grand Kasai Une feuille de route pour l'approvisionnement en produits pétroliers



Les participants à la table ronde sur la fourniture des produits pétroliers dans les espaces grand-Equateur et grand-Kasai ont recommandé l'élaboration d'un projet d'une feuille de route pour l'approvisionnement des provinces concernées dans ces espaces en produits pétroliers, à la clôture des dites assises de deux jours, soit du 10 au 11 octobre 2022 à Kinshasa. Ils ont également appelé le gouvernement de la République à assurer le dégage et le balisage de la voie fluviale, l'entretien des routes nationales et la réhabilitation de celles-ci, avant de plaider pour la construction d'une station-service dans chaque territoire, étendre le programme de marquage moléculaire des produits pétrolier, en vue de garantir leur intégrité et maximiser les recettes fiscales ainsi que la dotation des provinces en camions anti-incendie pour le besoin de la cause.

Les participants ont enfin recommandé à l'Etat de subventionner la SNCC (Société nationale des chemins de fer du Congo) pour augmenter le volume de 39 à 70 m³ et le nombre des wagons citernes de 15 à 30, le maintien du ravitaillement régulier des provinces trimestriellement ainsi que l'application de la structure des prix

dans chaque province.

Il convient de noter que cette table-ronde est convoquée par le ministre des Hydrocarbures dans l'objectif de trouver des solutions à court terme, afin de résoudre dans le meilleur délai les difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers dans les deux espaces.

Les participants à ces travaux ont été sensibilisés sur plusieurs autres questions du secteur en vue de dégager des pistes des solutions pour contourner la pénurie en produits pétroliers décriée dans ces deux espaces.

Ils ont plaidé auprès du ministre des Hydrocarbures pour un appui dans les efforts de la SNCC dans l'augmentation des subventions en carburant et autres lubrifiants.

La construction d'un bâtiment administratif pour chaque division provinciale des hydrocarbures, la dotation de celle-ci des matériels nécessaires pour remplir loyalement ses tâches ainsi que le paiement des manques à gagner figurent également parmi les recommandations.

Pour sa part, le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, a, dans son allocution de circonstance, salué le travail abattu par les participants, avant de promettre de tout mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs de cette table ronde.

Il a également promis de transmettre dans la mesure du possible leurs doléances au gouvernement de la République selon les secteurs, en vue d'une solution durable dans l'intérêt général de la collectivité.

ACP

Bon du Trésor Le gouvernement encaisse 157,5 milliards FC

Le gouvernement a encaissé mardi 11 octobre 157.500.000.000 FC soit 78.750.000 USD provenant des Bons du Trésor mis en adjudication, par cinq soumissionnaires pour une échéance de trois mois, indique un communiqué du ministère des Finances reçu mercredi à l'ACP.

Cette adjudication permet un taux de couverture du montant mis en adjudication de 197,5% au prix limité accepté de 100% et un prix moyen pondéré de 100% ainsi que le pourcentage adjugé au prix limité accepté 100%.

Le gouvernement de la République démocratique du Congo, à travers le ministère des Finances, prévoit d'emprunter un montant total de 320 milliards de Francs congolais (FC), soit près de 160 millions USD, au cours de la période allant du 1^{er} octobre au 13 décembre 2022.

Pour ce mois d'octobre 2022, le gouvernement prévoit d'emprunter 180 milliards de FC, soit près de 90 millions USD sur les deux segments du marché finan-



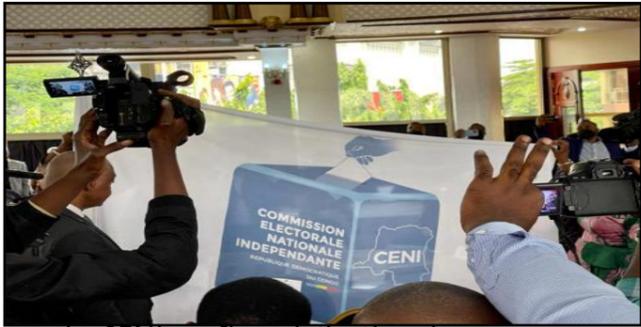
cier local.

Un Bon du Trésor est un titre d'emprunt émis par l'Etat et remboursable à échéance. En RDC, c'est le gouvernement qui émet ces titres d'emprunt par le canal du Trésor public.

Quand un opérateur économique ou un particulier achète un Bon du Trésor, il prête de l'argent à l'Etat et devient, en quelque sorte, son créancier. Garanti à 100 % par le gouvernement qui l'émet, le Bon du Trésor est l'un des placements les plus sûrs sur le marché monétaire.

Maniema

La CENI confirme l'élection du gouverneur le 18 octobre prochain



Par ailleurs, note le communiqué, il est demandé à l'assemblée provinciale du Maniema d'encadrer cette campagne électorale qui devra se dérouler dans le strict respect des dispositions légales et de l'ordre public.

La CENI confirme l'élection du gouverneur et vice-gouverneur de la province du Maniema, le 18 octobre prochain.

Dans un communiqué de presse publié mardi 11 octobre, la CENI prévoit la période de campagne électorale du 14 au 16 octobre à minuit, heure locale.

La campagne électorale des candidats gouverneurs et vice-gouverneur se tiendra au sein de l'assemblée provinciale et auprès des députés provinciaux qui en constituent l'électorat.

La CENI invite aussi les différentes parties prenantes à se préparer pour une compétition électorale apaisée, juste et crédible.

Goma

Le procès du pasteur Omari poursuivi pour enlèvement d'enfants a démarré

Le pasteur Jean Omari Ramazani de l'Eglise chrétienne pour toutes les nations comparait depuis ce mercredi 12 octobre devant le tribunal militaire de garnison de Goma.



Il est poursuivi pour association des malfaiteurs et enlèvement d'enfants, dans une procédure normale.

Ce procès s'est ouvert devant une foule immense composée de ses fidèles, les familles des victimes et plusieurs observateurs.

Il est mis à sa charge, avec ses co-accusés, l'enlèvement présumé de 11 enfants de 3 à 6 ans, des faits commis en 2011.

Après présentation et identification des faits par le ministère public, l'audience a été suspendue. La dé-

fense a introduit une requête pour liberté provisoire en faveur du pasteur. La requête a été rejetée par le ministère public alors que le tribunal a promis de se prononcer sur la question le 19 octobre à la prochaine audience.

Le patron de la police urbaine, colonel Job Alisa, a été invité par le tribunal en qualité d'expert, pour éclairer le tribunal sur les faits présentés depuis l'interpellation des accusés qui ont cité le pasteur Omari, avant que celui-ci ne soit déféré devant la justice.

Butembo

Le parlement d'enfants distribue des kits scolaires à 340 enfants déplacés et orphelins

Le parlement d'enfants de Butembo-Lubero a distribué ce mercredi 12 octobre des fournitures scolaires aux enfants déplacés et orphelins vivant à Butembo. C'est le fruit d'une campagne qui consistait à récolter du matériel scolaire que cette structure d'encadrement d'enfants a mené durant trois semaines dans différentes écoles primaires et secondaires de Butembo.

Au total 340 enfants déplacés et orphelins venus des territoires de Beni et Lubero, qui étudient dans différents établissements primaires de Butembo ont bénéficié de ces fournitures scolaires.

Ces dons étaient constitués de cahiers, de stylos, de boîtes de conserves ainsi que d'autres matériels scolaires qu'ont reçus les bénéficiaires.

Pour le président du parlement des enfants de Butembo-Lubero, Reagan Bangaghe, seul le geste compte :

« Nous sommes passé dans les écoles ou ces enfants étudient ainsi que dans des structures qui les encadrent pour se rassurer de leurs conditions d'études. De partout venaient des plaidoyers selon lesquels, trouver les fournitures posait problème. C'est ainsi que nous nous sommes dit, qu'à notre niveau, il fallait qu'on fasse quelque chose ».



La présidente du comité des déplacés vivant à Butembo, Kavira Kahindo Beatrice, parle d'un soulagement au regard des difficultés auxquelles les responsables de ces enfants font face :

« C'est un soulagement pour nous. Nous disons merci au parlement d'enfants pour avoir posé ce geste qui motive de plus ces enfants vulnérables. Nous invitons ainsi d'autres personnes de bonne volonté à nous venir en aide ».

Le parlement d'enfants de Butembo-Lubero avait déjà remis des fournitures scolaires à cent (100) autres enfants déplacés et orphelins, le 12 septembre dernier.

Haut-Katanga

Covid-19 : Plus de 350.000 personnes vaccinées



vacciner 136.126 personnes et au deuxième passage, nous avons 235.169 soit 351 mille soit 40 pourcent de la cible attendue », a-t-il déclaré au micro tendu par 7SUR7.CD.

Dans la foulée, le ministre provincial de la santé a précisé que son ministère continue la surveillance des

Au total, 351.000 personnes ont été vaccinées contre le Covid-19 depuis le début de cette pandémie dans la province du Haut-Katanga.

Ces chiffres ont été communiqués à Lubumbashi lors d'un point de presse organisé le mercredi 12 octobre 2022 par le ministre provincial de la santé. Le docteur Joseph Nsambi Bulanda a salué la montée des statistiques des personnes vaccinées à la deuxième phase par rapport au premier tour.

« Il y a des avancées significatives en terme de vaccination. Premièrement, commencée sous forme de vaccination de routine, la stratégie en mode campagne a boosté la vaccination dans le pays en général et dans le Haut-Katanga en particulier car la première phase de vaccination nous a permis de

cas de covid-19 en encourageant la vaccination. Joseph Nsambi a rappelé aussi que deux autres phases de vaccination massive seront lancées respectivement en novembre et décembre prochains.

« Il est prévu deux passages encore, un au mois de novembre et un autre au mois de décembre 2022. Il faut toujours faire la promotion du respect des gestes barrières et l'utilisation des services de santé en cas des signes d'appels notamment la fièvre, les rhumes », a-t-il poursuivi.

Ce point de presse a été organisé avec le concours de différents partenaires sanitaires dont RTI international sur financement de CDC. Depuis le début de covid-19, au total 6.768 cas ont été enregistrés dans le Haut-Katanga.

Patient Lukusa, à Lubumbashi

Kasai

Environ 3.000 enfants loin de l'école pour conditions de vie difficiles

Environ 3.000 enfants habitants la cité frontalière de Kamako dans la province du Kasai, n'ont pas encore repris le chemin de l'école jusqu'à ce jour.

D'après le coordonnateur de la société civile locale, Abbé Trudon Keshilemba, qui livre la nouvelle dans une interview à 7SUR7.CD, ce mercredi 12 octobre 2022, les conditions de vie difficiles de leurs parents est la principale cause de la non scolarisation de ces enfants.

« Plusieurs enfants sont encore à la maison à cause de la précarité de la vie des parents. Que les partenaires de l'éducation viennent au secours de nos enfants abandonnés à leur triste sort. Dans nos projections, on attendait plus de 10.000 élèves étant donné que la frontière a été ouverte, plusieurs compatriotes sont revenus à Kamako avec leurs enfants, plusieurs déplacés internes, les retournés d'Angola et les expulsés ont regagné Kamako. Nous estimons à 3.000 enfants qui n'ont pas regagné le chemin de l'école », dit Abbé Trudon Keshilemba.

La société civile de Kamako demande également au gouvernement de la République de mécaniser et payer les écoles pour rendre effective la gratuité de l'enseignement de base dans cette cité frontalière de la province du Kasai.



« La cité de Kamako compte 23 écoles primaires (publiques et privées) dont 5 seulement sont mécanisées et payées. Soit 32 enseignants bénéficient d'un salaire. Les infrastructures scolaires sont inexistantes, il y a manque de matériels didactiques, tableaux et fournitures scolaires. Nous demandons à notre gouvernement de mécaniser et payer plus d'écoles pour rendre réelle la gratuité de l'enseignement dans la bande frontalière. Que les partenaires de l'éducation viennent au secours de nos enfants abandonnés à leur triste sort », a-t-il plaidé.

Selon les projections de la société civile, la cité de Kamako a reçu pour cette année scolaire 7.247 élèves dont 3.857 garçons et 3390 filles.

Les parents d'élèves de la cité de Kamako, en territoire de Tshikapa, s'alarment sur les conditions précaires dans lesquelles étudient leurs enfants. Ces parents, affirment que ces élèves étudient en plein air et à même le sol.

Fabien Ngueshe, à Tshikapa

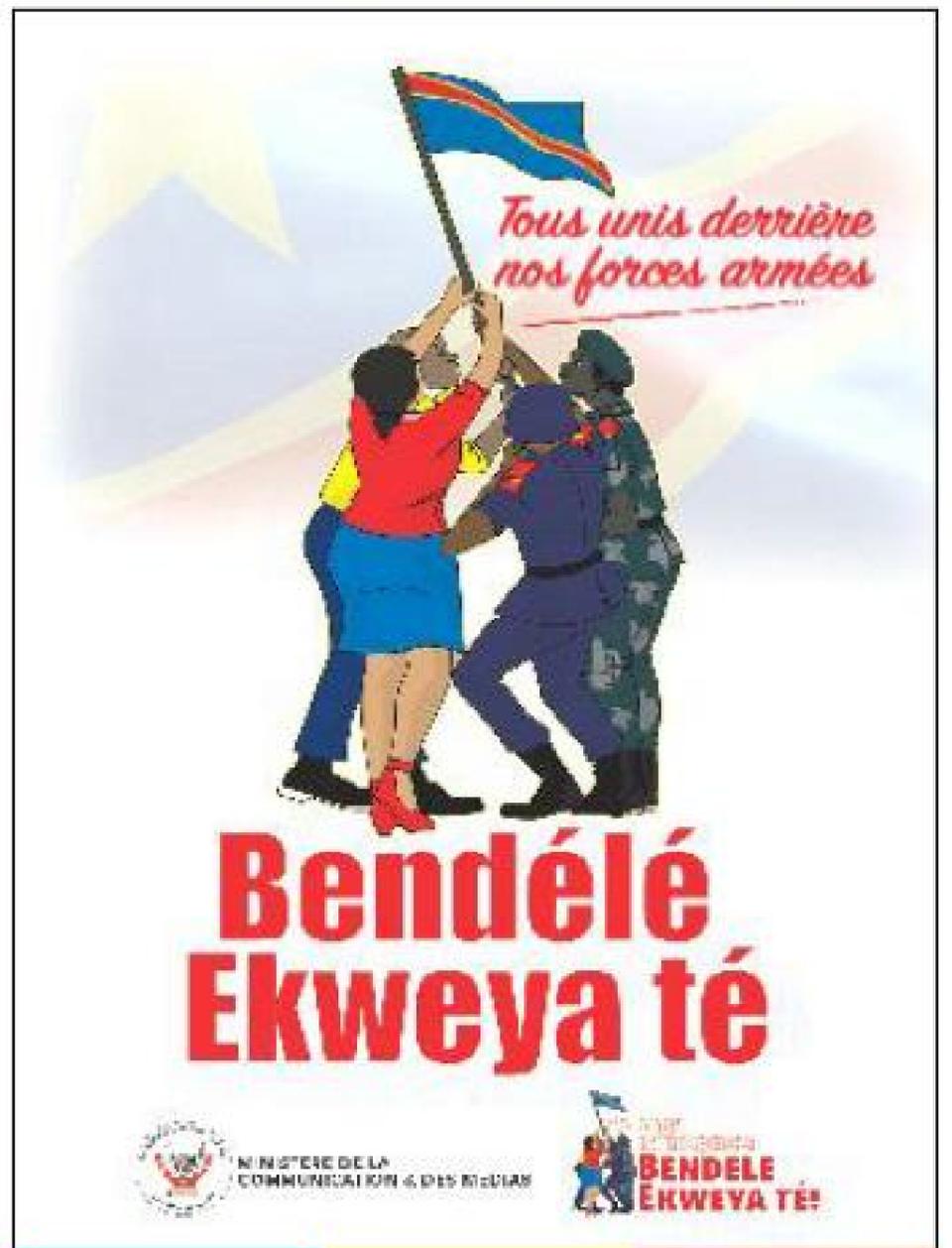


Arrêt sur image



Nyota TV sur Canal+

(Retrouvez-nous sur 348 Canal+)



Congo-Kin: le tourisme une source potentielle de revenus importants



L'insécurité récurrente est la cause principale de la sous exploitation du potentiel touristique

Ce 27 septembre, le monde a célébré la journée mondiale du tourisme. Cette journée a été instituée à l'initiative de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), une institution spécialisée des Nations Unies qui compte 159 pays membres. Suivant les Nations Unies, « l'OMT est chargée de promouvoir un tourisme responsable, durable et universellement accessible dans l'optique de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable (ODD) de portée universelle ».

En mai 2022, pour la première fois, l'Assemblée générale des Nations Unies a tenu un débat spécial sur le tourisme. Cela dénote l'importance que revêt de plus en plus ce secteur dans les économies du monde ainsi que dans la vie sociale des populations. Beaucoup de gouvernements commencent en faire leur priorité. Les dix pays les plus visités au monde, en 2021, sont par ordre: France (82,6 millions de touristes), Espagne (82 millions), Etats-Unis (75,6 millions), Chine (59,3 millions), Italie (52,4 millions), Royaume-Uni (35,8 millions), Allemagne (35,6 millions), Thaïlande (38,6 millions), Turquie (30,0 millions), Russie (28,4 millions). En Afrique, les destinations les plus prisées par les touristes étrangers sont le Maroc, l'Afrique du Sud, l'Égypte, la Tunisie, et l'Algérie. Le Congo-Kinshasa est parmi les pays ayant le moins de touristes étrangers. Le pays a accueilli moins d'un million de touristes étrangers. Les statistiques, quand il y en a, mentionnent 351.000 touristes en 2016 géné-

rant environ 50 millions de dollars. A titre de comparaison, en 2019, avant le COVID, les recettes du Maroc provenant du tourisme s'élevaient à 8 milliards de dollars. Et pourtant le Congo-Kinshasa ne manque pas d'atouts (culture et sites naturels) pour attirer les touristes étrangers.

Des richesses culturelles

Surnommé « scandale géologique » à cause de la richesse de son sol et de son sous-sol, la République Démocratique du Congo offre également une véritable mosaïque de cultures. Plus de 400 ethnies, autant de coutumes et traditions, sans compter les dialectes, danses, musiques, arts etc. Si l'on s'en tient à la seule musique, l'un des plus prisés de nos arts, elle puise sa diversité et sa richesse dans l'héritage traditionnel, c'est-à-dire le folklore, ensemble de chants et danses traditionnelles, se transmettant oralement de génération en génération.

C'est sur fond de cette musique, couplée aux instruments importés comme l'accordéon, la guitare, l'harmonica, etc. que va alors éclore la musique congolaise dite moderne. Elle est née au 19ème siècle le long du chemin de fer Matadi - Kinshasa, avec l'apport des peuples ouest-africains appelés « Krooboys », « Coastmen », « Haoussa », « Popo » etc. Il n'est dès lors pas étonnant qu'elle tire sa vitalité de cette disparité et de cette hétérogénéité. Après avoir fait danser depuis des décennies l'Afrique entière et les Antilles, la musique congolaise conquiert aujourd'hui l'Europe, l'Amérique ainsi que l'Asie. S'appuyant essentiellement sur le rythme,

lequel prend lui-même appui sur le tam-tam, à travers ses différentes variantes « ngoma », « nguomo », « patenge »,... cette musique dite « typique » va se développer très vite, explosant littéralement avec l'émergence des grandes agglomérations. Que dire par ailleurs des célèbres masques Pende, des statuettes Luba, des tapis Kuba (en raphia) ou des danses Ekonda ou Tshokwe, sans oublier le Mutwashi...?

Des sites naturels magnifiques

Le Congo-Kinshasa, ce sont aussi des sites naturels magnifiques. Le pays possède plus de 172 millions d'hectares de forêts naturelles dont la majeure partie n'est pas encore touchée. Ces forêts représentent, à elles seules, 10% de l'ensemble des forêts tropicales du monde et plus de 45% de celles de l'Afrique. Le Congo dispose de 7 parcs nationaux dont certains font partie du patrimoine mondial ainsi que de 57 réserves et domaines de chasse. C'est le cas par exemple de la réserve de chasse de Mbombo Lumene et de la réserve de chimpanzés Bonobos. Il y a aussi des lieux à visiter telles que les chutes Wagenia dans la Province de la Tshopo, les sources thermales dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, le volcan Nyiragongo, célèbre dans le monde entier et le Ruwenzori qui est troisième sommet d'Afrique. Un autre endroit à visiter est le Jardin Botanique de Kisantu, non loin de Kinshasa, qui permet de se faire une petite idée de la beauté, de la diversité et de la richesse de la flore congolaise. La faune congolaise comprend une diversité d'espèces de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de papillons, et de poissons. Il faut aussi signaler des espèces uniques dont le Gorille de montagne, l'Okapi, le Bonobo (chimpanzé nain), le Paon congolais. Autant de merveilles qui peuvent attirer les touristes étrangers. Malheureusement, il existe des goulots d'étranglement qui empêchent le développement du tourisme.

Des difficultés pour exploiter le tourisme

L'insécurité récurrente est la cause principale de la sous exploitation du potentiel touristique. C'est depuis 1960 que le pays est confronté à des troubles. Il fut même interdit pendant plusieurs années de prendre des

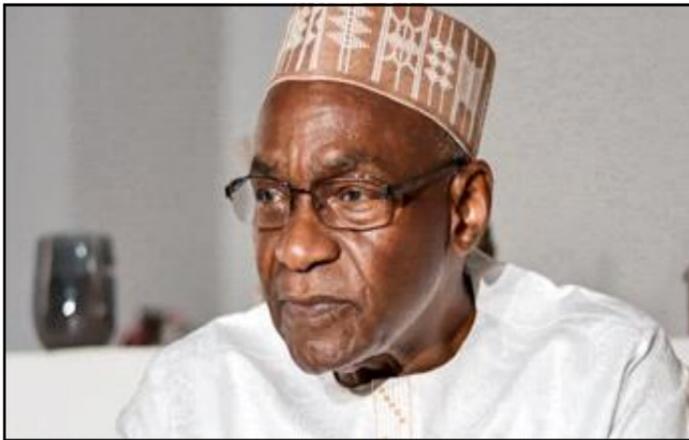
photos ou de filmer dans les villes et villages par peur des groupes rebelles et autres mercenaires. A titre d'exemple, le parc national des Virunga est considéré comme le deuxième poumon de la planète après la forêt amazonienne. Les touristes étrangers y viennent pour visiter les gorilles de montagne et le volcan Nyiragongo. D'après un reportage de TV5 Monde diffusé le 7 octobre, avec l'insécurité liée notamment à la résurgence des rebelles du M23, certains sites ferment et le tourisme tend à disparaître. Le campement de l'île de Tchegera dans le Parc connaît un manque à gagner cette année, faute de visiteurs, alors que les revenus programmés étaient de 12,5 millions de dollars. Depuis 1996, environ 225 écogardes ont été tués par les groupes armés qui sévissent dans le Parc des Virunga.

A part ce problème d'insécurité généralisée, le pays reste confronté à un important déficit d'infrastructures touristiques. Les transports terrestres, fluviaux, maritimes, lacustres ne sont pas fiables. De même la plupart des aéroports à l'intérieur du pays sont en plein délabrement. A ceci, il faut ajouter les prix exorbitants des visas d'entrée et des billets d'avion dans des aéronefs considérés comme des cercueils volants. Les capacités hôtelières sont déficientes. Il y a une faible qualité-prix des repas dans les restaurants ainsi que des chambres d'hôtel d'autant que le personnel est peu qualifié. Pour couronner le tout, il y a toutes sortes de tracasseries policières. Il est donc temps de promouvoir une image positive du pays et surtout d'instaurer la paix. Suivant le programme d'actions du gouvernement 2021-2023 publié en avril 2021, le tourisme est considéré comme l'un des leviers de la diversification de l'économie, notamment à travers les partenariats public/privé, en créant des conditions propices à son essor en tant qu'industrie. Pour cela, le gouvernement compte créer des zones de développement et d'expansion touristiques, améliorer le cadre légal et institutionnel du secteur du tourisme. Des politiques seront mises en œuvre pour sécuriser, réhabiliter et créer des sites.

Gaston Mutamba Lukusa

Tchad

Saleh Kebzabo nouveau Premier ministre



puis les indépendances, ne change pas de cap. Il envoie ses militants au gouvernement et, de bonnes sources, il était devenu ces derniers mois un des principaux conseillers du président de transition.

Ayant des connexions à l'international, Saleh Kebzabo a, non seulement, été choisi pour son carnet d'adresse bien fourni mais aussi pour son expérience de la politique tchadienne. Deux atouts qui lui permettront certainement de trouver réponse aux sanctions que le Tchad se prépare à affronter pour ne pas avoir suivi les recommandations de l'Union africaine concernant la charte de transition et l'éligibilité des dirigeants de la transition.

Nommé vice-président du comité d'organisation du dialogue, il a passé cinq mois à Doha pour négocier la participation des rebelles au Dialogue national inclusif et souverain au cours duquel il a été un des grands défenseurs de mouvements politico-militaires.

Ironie de l'histoire, ce mercredi après-midi, c'est Gali Ngothé Gatta, l'un de ceux qui l'ont critiqué il y a 18 mois quand il a décidé de soutenir le régime de transition et qui vient d'être nommé secrétaire général de la présidence qui a lu le décret le nommant Premier ministre.

Saleh Kebzabo, ancien journaliste, est âgé de 75 ans. Il s'est présenté à quatre reprises à la

présidentielle face au défunt président Idriss Déby.

Une nomination sans surprise

La nomination de Saleh Kebzabo a rapidement fait réagir les partis politiques, qui se disent globalement peu surpris par ce choix, qu'ils soient pour ou contre. Le MPS, parti de l'ex-président Idriss Déby dont Saleh Kebzabo a été l'opposant historique, valide cette décision. Les adversaires d'hier peuvent être les alliés d'aujourd'hui, estime Jean-Bernard Padaré, le porte-parole du Mouvement patriotique du salut. Saleh Kebzabo est-il récompensé de son ralliement et de ses efforts pendant 18 mois au sein de la transition ? « Je pense qu'il a été réaliste », rétorque-t-il.

« Lui comme nous, avons compris que nous devons faire taire nos querelles intestines pour nous retrouver les manches et ensemble sauver ce pays qui risquait d'être en dérive et donc, pour nous, ce choix ne nous choque pas du tout, poursuit le responsable du MPS. Nous savions que le choix le plus normal serait le choix du président de l'UNDR comme chef du gouvernement et donc ça nous conforte dans notre position que les Tchadiens ont résolument pris la décision de construire un Tchad nouveau pour la jeunesse, qui n'attend que cela. »

En revanche, pour l'opposant Succès Masra, chef du parti des Transformateurs, Saleh Kebzabo, comme d'autres avant lui, n'est là que pour prolonger un système. Il estime que le peuple, au contraire, a soif de rupture et de changement. « Je crois qu'il

n'y a, pour de nombreux observateurs et surtout pour le peuple tchadien, pas beaucoup de surprises. Parce que tout ça s'inscrit dans un mécanisme global d'accompagnateurs chevronnés, reconnus et qui ont permis de consolider ce système depuis des décennies. »

Succès Masra prévient que « mettre fin à cela » va être son « combat ». « L'écrasante majorité des Tchadiens a 25 ans, il y a dans ce paysage des gens qui ont servi comme ça pendant des décennies. Nous voulons arrêter avec ce système-là et faire en sorte que nous ayons un nouveau départ basé sur la véritable démocratie, basée sur l'égalité et la justice. Et je crois que les Tchadiens ont fait leur choix de ce côté-là. »

L'opposant Brice Mbaimon Guedmbaye, qui a participé au dialogue, souligne quant à lui que le nouveau Premier ministre à de nombreux défis à relever. À commencer par rallier les groupes politico-militaires et les partis politiques qui ont refusé le dialogue. Sans quoi, selon lui, la transition sera un échec.

La transition ne réussira pas si les politico-militaires qui sont restés dehors et si les partis politiques qui refusent d'y prendre part ne viennent pas s'associer et s'approprier les conclusions du Dialogue pour qu'on aille de l'avant.

Les adversaires d'hier peuvent être les alliés d'aujourd'hui. En témoigne la nomination au Tchad au poste de Premier ministre de l'opposant historique Saleh Kebzabo. Après la fin du Dialogue national inclusif et l'investiture du président de transition, il fallait nommer un Premier ministre et c'est sur un vieux routier de la politique tchadienne que Mahamat Idriss Déby a porté son choix.

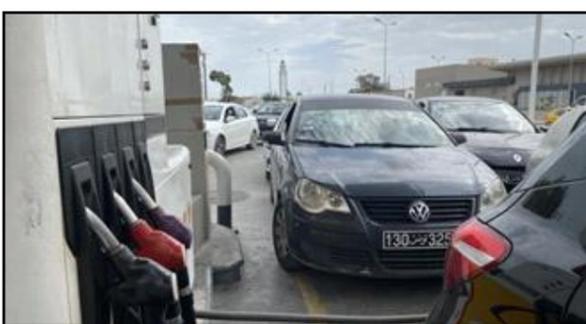
Saleh Kebzabo est un des premiers soutiens de Mahamat Idriss Déby Itno. À la mort d'Idriss Déby Itno en avril 2021, quand l'armée annonce la mise en place d'un Conseil militaire de transition, le président de l'Union nationale pour la démocratie et le renouveau annonce qu'il soutient le nouveau régime et va accompagner la transition.

Un « vieux renard » de la politique

Un choix diversement apprécié même dans son propre camp. Mais le « vieux renard », qui a fait de la politique sous tous les régimes de-

Tunisie

Faute d'essence, le pays tourne au ralenti



La colère gronde mais la situation reste sous contrôle. La police a été déployée dans les stations de Tunisie pour éviter tout débordement. Dans la file, Abdelkrim un responsable d'auto-école. Plus que le plein de carburant c'est son activité qui est en jeu : « On m'a téléphoné pour me dire qu'il y avait de l'essence dans cette station alors je suis venu. C'est comme ça maintenant, on se prévient les uns les autres dès qu'on entend qu'une station a de l'essence. Parfois on triche, on remplit des bidons qu'on cache chez nous aussi. »

Spéculations

Alors que les autorités ont tardé à communiquer, la spéculation allait bon train dans les véhicules à l'arrêt : « Il y a plusieurs versions, raconte cet automobiliste. Certains disent que l'État n'a plus les moyens d'importer du carburant. D'autres disent que c'est à cause de nous, les Tunisiens, on consomme trop. »

Un cargo en provenance de Lituanie est arrivé à Bizerte en début de semaine. En attendant son déchargement, c'est tout un pays qui vit au ralenti.

La Tunisie vit au ralenti depuis le week-end dernier. La raison, une pénurie de carburant. Après les denrées de première nécessité, c'est désormais l'essence qui vient à manquer dans ce pays qui traverse une crise économique sévère.

Tunis s'est réveillée au son des klaxons. Dès 6h du matin, d'importantes files de voitures se sont constituées devant les stations-service de la capitale. « Cela fait quatre heures que j'attends, dit cet homme. Tu as vu la file ! On vit une injustice. Il faut trouver une solution. »

Situation encore sous contrôle

Bénin

Les syndicats dénoncent le vote d'une loi contre le droit de grève dans certains secteurs

Les députés ont voté ce mardi 11 octobre une loi qui retire totalement le droit de grève aux travailleurs des secteurs aéroportuaires et des hydrocarbures. La loi a été introduite par le gouvernement au lendemain de la grève des aiguilleurs du ciel qui a paralysé l'aéroport de Cotonou fin septembre. Les syndicats ont dénoncé ce mercredi une « loi corsée ».

Au Bénin, première réaction au lendemain du vote de la loi qui supprime le droit de grève aux travailleurs des secteurs aéroportuaires et des hydrocarbures. Ces secteurs sont sensibles et doivent être mobilisés en permanence dans le contexte sécuritaire marqué par des attaques terroristes, justifie le pouvoir. Le retrait du droit de grève est déjà en vigueur dans les hôpitaux, la justice et la sécurité depuis 2018.

Jean Assagbè, secrétaire de la Fédération des transports aériens, terrestres, maritimes et assimilés ne cache pas son « grand désarroi » et son « regret » que la loi « soit aussi corsée ». Le syndicaliste dénonce non seulement l'interdiction mais les sanctions qui accompagnent les grévistes, « à savoir l'emprisonnement et des amendes ». « Ça veut dire qu'il y a donc quelque



chose de très important qui est arraché aux employés, souligne-t-il. L'État a le droit de réguler donc le secteur du travail, en mettant quand même des conditions en place pour qu'il y ait l'équilibre de toutes les forces en présence. »

Jean Assagbè assure que face à cette « force » qui leur est « arrachée », les syndicats ne resteront pas les bras croisés. « Nous irons à sa conquête par les voies de recours qui sont donc reconnues par la Constitution à travers la Cour constitutionnelle et éventuellement, peut-être l'OIT (l'Organisation internationale du travail) ».

Débâcle de la justice: JUSTICIA ASBL donne sa lecture

COMMUNIQUE DE PRESSE N°009/JUST/2022

QUI SERAIENT FINALEMENT LES VÉRITABLES METTEURS EN SCÈNE ACTEURS, ET SPECTATEURS DES FAITS FUSTIGES PAR LE CHEF DE L'ÉTAT ET IMPUTABLES A LA JUSTICE CONGOLAISE ?

JUSTICIA Asbl, une organisation de promotion et de protection des droits humains, du droit humanitaire et de développement basée en RDC, a, avec approbation totale et entière satisfaction, suivi le jugement de valeur émis par le Chef de l'Etat de la République Démocratique du Congo et Président de la République, son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO au sujet de la situation actuelle de notre Justice, si elle mérite évidemment d'être encore appelée ainsi. Ce jugement se résume tout simplement, comme il l'a dit lui-même, à une théâtralisation pas du tout amusante mais plutôt comparable à un vrai chemin de la croix.

En effet, l'opinion tant nationale qu'internationale a eu à suivre, par la voix du Ministre en charge de l'Information et Porteparole du Gouvernement, en date du vendredi 07 Octobre 2022, la prise de position non équivoque de son Excellence Monsieur le Président de la République sur les maux qui gangrènent notre Justice au point de ne plus rien espérer d'elle et ce, en dépit du rôle pivot lui reconnu dans l'organisation et le fonctionnement d'un Etat. Son Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'Etat a clairement dit, même mieux que les Justiciables, les ONG œuvrant pour la promotion de la Justice et tout observateur, notamment les investisseurs nationaux et étrangers, ce qui suit : - Notre Justice va encore plus mal et s'invite au banc des accusés à la grande incompréhension et désolation de notre peuple ; - Le peuple assiste abasourdi scandaleusement à des actes ou comportements de certains acteurs judiciaires ainsi qu'à des actions ou décisions judiciaires, à la limite du hasard ou de la théâtralisation de la Justice, creusant davantage la méfiance devenue légendaire entre le peuple et la Justice ; - La Justice est assimilée à un chemin de la croix ; - Face à une telle situation, c'est lui, son Excellence Monsieur le Président de la République, qui devient pour la population en danger et désespérée, comptable ou coupable de l'inaction de l'action désarticulée de la Justice. JUSTICIA Asbl ne peut que confirmer le juge-

ment du Chef de l'Etat que nous prions de bien vouloir accepter encore une fois toutes nos félicitations pour tous les efforts qu'il ne cesse de déployer afin de moraliser ce secteur dont le rôle est primordial dans une nation civilisée.

Ce constat fait sans complaisance témoigne à suffisance de la volonté politique d'œuvrer pour l'existence d'un véritable pouvoir judiciaire sérieux et indépendant qui est le socle de l'émergence d'un Etat de droit que nous appelons tous de tous nos vœux pour le plus grand bien de toute la Nation.

Qui aurait cru que le Chef de l'Etat lui-même pouvait utiliser des mots non voilés, très appropriés et parfaitement à la hauteur du mal pour dénoncer une organisation appelée abusivement Justice en République Démocratique du Congo où les lois sont constamment ignorées, voire torturées. D'ailleurs, seul le Chef de l'Etat, Chef de la Nation et bénéficiaire de la plénitude des immunités qui sont les siennes pourrait parler en ces termes qui expriment parfaitement le ras le bol de tout un peuple et même des étrangers qui ont eu à faire à notre Justice. Un commun des mortels ou même une ONG s'exposerait à coup sûr à des représailles de la part des mêmes magistrats qui ne lui reconnaissent plus le droit d'exprimer les douleurs qu'il lui inflige par des violations permanentes de la Loi qu'ils sont supposés appliquer.

JUSTICIA Asbl estime que c'est un devoir civique pour toute personne de se joindre à la lutte que le Chef de l'Etat vient de lancer contre les aventures et méfaits des magistrats transformés presque en bande des malfaiteurs qui nous imposent un chemin de la croix insupportable qui nous mène à la perte sans espoir d'un salut quelconque. C'est donc pour renforcer et poursuivre cette lutte salutaire que JUSTICIA Asbl estime qu'il était important d'essayer de bien comprendre ce fléau avant de poser le bon diagnostic qui nous orientera dans le choix du traitement approprié pour sauver la Justice congolaise. A la suite de ce rappel pathétique de l'Autorité Suprême qui est Garant du respect de la Constitution ainsi que du bon fonctionnement des institutions, dont la Justice, JUSTICIA Asbl n'a pas hésité de descendre sur terrain pour s'assurer que l'interpellation du Chef de l'Etat a été suivie notamment par les magistrats qui sont les principaux acteurs de

cette théâtralisation meurtrière. Et, voici les éléments récoltés à la suite de cette descente sur terrain qui est presque une descente aux enfers lorsqu'il s'agit de la Justice en République démocratique du Congo:

1° LES METTEURS EN SCÈNE

Comme vous le savez, la réalisation sur scène d'une pièce de théâtre est l'œuvre des personnes appelées metteurs en scènes. Des informations recueillies sur terrain, la situation déplorée par son Excellence Monsieur le Chef de l'Etat et Président de la République est à ce jour entretenue et particulièrement aggravée par l'entourage de ce dernier. Cet entourage est composé des personnes qui se présentent comme les Proches du Chef de l'Etat et qui interfèrent constamment en Justice contre et outre les prescrits légaux. Ces derniers réussissent ainsi à maintenir les magistrats sous leur autorité et non celle de la loi ni même de l'Etat. Parfois en leur promettant des montés en grade moyennant une décision de justice en leur faveur. Les magistrats font l'objet des pressions de ces proches qui n'acceptent nullement que leurs intérêts, même illicites, soient entravés par l'application de la loi qui, s'il le faut, doit être ignorée pour servir des intérêts privés. Les magistrats se disent même souvent embarrassés par des pressions croisées et qu'ils sont dans l'impossibilité de vérifier parce que ne pouvant pas accéder au Chef de l'Etat dont se réclament tous ceux qui s'adonnent aux trafics d'influence. JUSTICIA Asbl demande très respectueusement à son Excellence Monsieur le Chef de l'Etat et Président de la République de ne pas ignorer le rôle néfaste que joue cette catégorie des personnes qui sont quelque part des véritables metteurs en scène de la théâtralisation meurtrière de notre Justice.

2° LES ACTEURS

La réalisation sur scène d'une pièce de théâtre requiert le déploiement visible des personnes appelées acteurs qui sont les magistrats. Loin pour nous l'idée de blanchir cette catégorie des véritables tortionnaires qui tenteront toujours de trouver des prétextes pour justifier leurs crimes, JUSTICIA Asbl les retient effectivement comme des grands acteurs de la théâtralisation de la Justice et demande respectueusement au Chef de l'Etat de ne ménager aucun effort pour

éradiquer leurs méfaits. Il n'y a pas plus dangereux pour la société qu'un criminel mué ou déguisé en magistrat. Il devient un véritable loup dans la bergerie. Il faut vite les identifier pour les mettre hors d'état de nuire et seule l'implication de son Excellence Monsieur le Chef de l'Etat peut nous sauver du péril que ces acteurs de la théâtralisation représente surtout si l'on sait qu'ils sont tellement talentueux et qu'ils savent se passer même de la présence des metteurs en scène.

3° LES SPECTATEURS OU VICTIMES

Contrairement aux pièces des théâtres qui font la joie des spectateurs, la théâtralisation de la Justice transforme les Justiciables en victimes ou proies jetées en pâture à des prédateurs judiciaires qui sont metteurs en scène ou acteurs selon qu'ils soient intervenants politiques (proches) ou magistrats. Désarmés et impuissants, contraints au silence en dépit des douleurs qui leurs sont infligées, les Justiciables ou mieux le peuple abasourdi qui, comme l'a si bien dit son Excellence Monsieur le Chef d'Etat, a perdu toute confiance en la justice, ne peut que compter sur nos autorités pour être sauvé. Sinon, qui jugera les juges qui se sont invités au banc des accusés ? C'est ainsi que, JUSTICIA Asbl, pour répondre à l'appel du Chef de l'Etat qui interpelle la nation sur le fléau que notre Justice représente, après avoir fait le point de la situation désastreuse pour aider à mieux poser le diagnostic, invite très respectueusement son Excellence Monsieur le Chef de l'Etat à envisager et encourager non seulement toute mesure qui va rappeler à la Justice son rôle pivot dans un Etat de droit mais surtout, et urgemment, à ramener certains membres de son entourage à l'éthique et la moralité publiques qui interdisent formellement de nuire au bon fonctionnement de la Justice en obligeant les magistrats à reconsidérer la loi pour assouvir des intérêts privés. Pour terminer, JUSTICIA ASBL ne peut que réitérer ses félicitations et encouragements à son Excellence Monsieur le Chef de l'Etat et Président de la République pour cette très forte interpellation des personnes qui nuisent sérieusement au bon fonctionnement de notre Etat et à sa réputation.

Fait à Kinshasa, le 13 Octobre 2022 JUSTICIA Asbl

CAF/LDC

Vipers SC déjà à Lubumbashi pour le duel de ce samedi



Les Ougandais de Vipers SC ont foulé le sol de la capitale du cuivre jeudi 13 octobre 2022. Le club champion de l'Ouganda sera reçu par le TP Mazembe Englebert ce samedi 15 octobre au stade TP Mazembe à Kamalondo. Après le nul vierge à Kampala le week-end dernier, c'est à Lubumbashi que le ver-

dict sera rendu. « *Nous sommes bien arrivés à Lubumbashi en République Démocratique du Congo avant le match retour de la Ligue des Champions Africaine de samedi contre le TP Mazembe* », lit-on sur la page Facebook officielle de Vipers.

Sur place, depuis le début de la semaine, le Prési-

dent du club lushois mobilise les troupes et l'énergie pour une victoire écrasante. Impossible n'est pas Mazembe, insiste le Chairman Moïse Katumbi dans un message constamment diffusé dans les médias. Il en appelle aussi à la vigilance contre des intrus qui tenteraient de saboter la rencontre, soit en s'en prenant aux joueurs sur le terrain, soit en semant les troubles qui conduiraient à la fermeture du stade.

En dépit de la suspension de ses ténors, le coach de TP Mazembe s'est réjoui de la prestation de ses poulains lors de la manche aller. En conférence de presse d'après-match à Kampala, le coach du TP Mazembe ne s'est pas privé de saluer la performance de son équipe au terme d'un match où elle a montré ses arguments.

Coupe de la Confédération CAF

Le tirage au sort du 2e tour préliminaire additionnel prévu le mardi 18 octobre



Le tirage au sort du deuxième tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Confédération de la CAF TotalEnergies 2022/2023 aura lieu le mardi 18 octobre 2022 à 11H00 GMT (13H00 Heure Locale).

La cérémonie prévue au Caire, en Égypte, sera diffusée en direct sur les plateformes numériques de la CAF.

Le deuxième tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Con-

fédération de la CAF TotalEnergies 2022/2023 verra les 16 équipes qualifiées du deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération de la CAF TotalEnergies, affronter les 16 équipes perdantes du deuxième tour préliminaire de la Ligue des Champions de la CAF TotalEnergies.

Le deuxième tour préliminaire additionnel est prévu le 2 novembre pour les matches aller et le 9 novembre pour les matches retour.

JUDO

La Française Romane Dicko sacrée championne du monde

Un an après sa médaille de bronze aux JO de Tokyo, la Française Romane Dicko est devenue mercredi 12 octobre 2022 championne du monde de judo dans la catégorie des plus de 78 kg.

Le premier titre se sera fait attendre pour l'équipe de France de judo aux Mondiaux de Tachkent, en Ouzbékistan. Et c'est Romane Dicko, médaillée de bronze aux JO de Tokyo l'an dernier, qui l'a offert aux Tricolores en battant en finale la Brésilienne Beatriz Sousa par ippon, la meilleure marque qui, une fois inscrite, met fin au combat.

« Je ressens beaucoup d'émotion parce que je savais que j'en étais capable, mais entre le savoir et le faire, c'est autre chose », a-t-elle déclaré après avoir reçu sa médaille.

« J'ai eu un début de journée très compliqué, j'ai eu du mal à me mettre dans la compétition, mais ça m'a reboostée. Je me suis dit 'Je n'ai pas le choix, il faut que je sois plus agressive' et pour la finale, je suis vraiment montée d'un cran. J'étais la Romane de d'habitude. »



Céline Dion ? « La base ! »

Céline Dion dans les oreilles pendant l'échauffement – « c'est la base ! » –, ceinture porte-bonheur autour de la taille, Dicko a été expéditive en finale des plus de 78 kg, mettant son adversaire brésilienne ippon en à peine plus d'une minute.

Un peu plus tôt, l'autre Française engagée dans la catégorie, Julia Tolofua avait décroché la médaille de bronze en s'imposant aux pénalités contre l'Israélienne Raz Hershko.

Sur la route de la finale, Dicko, également triple championne d'Europe, s'était

défaite par ippon de la Chinoise Su Xin pour son entrée en lice au deuxième tour, avant de signer deux wazari contre la Néerlandaise Marit Kamps en quarts de finale. Elle avait ensuite battu sa compatriote Julia Tolofua en demi-finale.

« Forcément, c'est compliqué parce qu'avec Julia on s'aime beaucoup, mais je suis très contente qu'on soit deux sur le podium des Championnats du monde », a souri Dicko.

Au terme de la dernière journée des compétitions individuelles, et avant l'épreuve par équipe jeudi, la France compte donc quatre médailles dont un titre.

Briser la mauvaise série française

Les Bleus vivaient jusqu'ici des Championnats difficiles, avec plusieurs contreperformances venues de l'équipe féminine, attendue bien plus haut.

Le début de compétition avait vu les éliminations prématurées de Shirine Boukli, numéro 1 mondiale des moins de 48 kg, et Sarah-Léonie Cysique, vice-championne olympique à Tokyo en moins de 57 kg. Lundi, Margaux Pinot et Marie-Ève Gahié avaient chuté avant les quarts. Puis mardi en moins de 78 kg, c'est Ma-

deleine Malonga, également en argent à Tokyo l'an dernier, qui était tombée dès son entrée en lice.

« Forcément, ça atteint un peu parce que quand on a les copines au self le soir, on pense que tout le monde va revenir médaillé et c'est ce qu'on veut pour nos copines. Mais il faut passer au-dessus », a-t-elle déclaré.

Deux coups de fil plus tard – l'un à son cousin, le triple-sauteur Teddy Tamgho, et un autre à Teddy Riner –, Dicko s'est sentie « rassurée ». « Je me suis dit : 'OK, c'est compliqué pour l'équipe de France mais chaque athlète est différent. C'est ta compétition, c'est pas encore la compète de l'équipe. Aujourd'hui, c'est ton jour et juste 'Éclate-toi' ».

À moins de deux ans des Jeux olympiques et alors qu'elle n'a que 23 ans, Dicko s'impose ainsi comme l'une des leaders du collectif français, aux côtés de Riner, actuellement blessé, et de Clarisse Agbégénou, en phase de reprise après un congé maternité.

Interrogée sur ce qui faisait sa force, elle a répondu dans son sourire habituel : « C'est un mélange de mental, de physique, de dynamisme. C'est un peu tout ça, une grosse salade bien faite ! »

Bilan Fatshi : la patate chaude !

A une année de la fin de son mandat, Félix Antoine Tshisekedi tente de mettre les bouchées double pour combler son retard. Exercice fastidieux au regard du temps qui le sépare de décembre 2023. Refusant d'assumer seuls l'échec cuisant d'une mandature en dents de scie, communicateurs et cadres de la fatshisphère se trompent de cible et se mettent à tirer à boulets rouges sur tous ceux qui les critiquent. Le bilan 2019-2023 devient une patate chaude qu'ils ne veulent plus être les seuls à tenir dans leurs mains.

Les prochaines élections rentrent dans leur dernière ligne droite. Autrement dit, dans quelques mois les dirigeants actuels devront répondre à l'obligation constitutionnelle de rendre compte au souverain primaire. Quel bilan ces derniers vont-ils présenter à leurs bases respectives pour espérer un renouvellement de leurs mandats ? La question est tellement préoccupante que communicateurs et cadres de la fatshisphère sont dans tous

leurs états. Les officines travaillent sans désespérer pour dissimuler tous les ratés et autres déconfitures d'un mandat qui a démarré sur des chapeaux de roue sans réels fondements.

Parler de vision serait superflète. Après leur messe noire de Nairobi, les nouveaux dirigeants de la Rd-Congo regroupés au sein de l'alliance Cach(Unc + Udps)-Fcc(Pprd et alliés) n'ont pas pris au sérieux la gestion de la res publica. Leur idylle était basée sur de l'hypocrisie mutuelle qui a fini par montrer les faiblesses d'une supercherie érigée en forme d'alliance. La suite est connue. Du fait de l'incompatibilité d'humeur ou de vision politique, le mariage Cach-Fcc a volé en éclats. Très vite, Fatshi a cherché et trouvé de nouveaux partenaires qu'il a regroupés, comme au bon vieux temps de l'Usoral (années 1990), dans une Union sacrée de la nation. Cette dernière se voulait plus large et donc, plus représentative des forces vives de nation ! Que nenni ! Le fond du problème c'est qu'il n'a pas voulu apprendre de sa dislocation

avec le Fcc Joseph Kabila qui, pour les circonstances, avait fait profil bas avant de rebondir tel un vrai fauve. Les politiciens ne sont pas des enfants de cœur que l'on peut rassembler comme des scouts et leur dicter la conduite à tenir. Fatshi devait comprendre qu'il avait affaire avec des leaders politiques qui étaient dépourvus d'ambitions. La leçon valait également pour son entourage qu'il a laissé faire au nom d'une confiance aveugle basée sur des accointances discutables. C'est le sens à donner, avec un peu de recul, à l'échec du programme de 100 jours. Le coup a été dur à amortir mais l'homme a ignoré la maxime qui dit que la confiance n'excluait pas le contrôle. Il se ressaisit, bien sûr sur le tard, mais le mal était profond.

De faux rapports, de même que des flatteries incessantes et envoutantes de sa cour, lui ont fait perdre le nord. Il reprend la barre alors que le bateau RDC prend eaux de toutes parts. Le naufrage est à craindre malgré les vociférations de cadres et communicateurs qui s'éver-

tuent comme des diables dans un bénitier pour rendre toute l'Usn coresponsable du bilan 2019-2023. Alliance Cach-Fcc ou Usn, c'est le leader qui endosse. La communication pêche en ceci que le peuple ne verra que du feu dans leurs élucubrations. « Ce n'est pas Fatshi, le fautif, c'est eux qui lui ont mis les bâtons dans les roues » ! Facile à dire mais difficile à prouver. Qui définit la politique du pays pendant son mandat ? Qui donne l'impulsion aux autres institutions ? Qui, constitutionnellement, doit rendre compte au peuple du bilan ? Réponse : ce n'est pas Moïse Katumbi, encore moins Vital Kamerhe, Christophe Mboso ou Modeste Bahati. Messieurs et Mesdames de la fatshisphère prenez votre courage à deux mains et assumez. La fable de Jean de la Fontaine intitulée « La cigale et la fourmi » pourrait vous consoler dans votre méditation.

LR

Députés alimentaires : un frein à la démocratie



centré sur l'égo du « fondateur » dont le fil conducteur demeure le beefsteak ; ce faisant, comme de prostituées, on bascule dans les bras du plus offrant. La majorité actuelle, ne prend-elle pas appui sur cette pratique dite de transhumance, après avoir claqué la porte du FCC ?

Dans le lot de désapprobation de cette méconduite, s'inscrit la réaction de Jean Claude Katende, président de l'Ong Association congolaise de défense des droits de l'homme (Asadho). Sur son compte Twitter, il rappelle : « *Ceux qui quittent aujourd'hui Moïse Katumbi pour le pdt Tshisekedi, ils quitteront demain pour quelqu'un d'autre* ». L'UDPS peut se réjouir aujourd'hui de cette moisson, mais les lendemains enchanteurs ne sont pas acquis pour autant. Au contraire, ils continueront à affecter le bilan du chef de l'Etat qui promettait de dessoucher les antivaleurs d'hier afin de donner la chance au redécoupage du pays.

A ce sujet, JC. Katende rappelle à Félix Tshisekedi, que « *Sans mettre fin à cette escroquerie, le pays avancera difficilement* », pour autant que « *changer de narratif, c'est aussi mettre fin à cette supercherie* ». Dans un tel décor, l'on ne peut imaginer le moindre souci dans la sphère du parti Ensemble pour la République occupé à consolider et épancher ses

tentacules au niveau de la base. Comme l'a si bien souligné Mike Mukebayi Nkoso : « *Quels regrets ? Pouvez-vous regretter de participer à la ruine de la République, Croyez-vous à ça ? Êtes-vous sérieux, conservez, avoir un avenir politique et avancer en défendant le bilan de Félix Tshisekedi ? En a-t-il un ?* »

Même lui-même y croit-il ? Il en a un seul bilan à brandir ? », s'est-il ironiquement interrogé.

En somme, la RDC est bien malade de sa « classe politique » bien médiocre, pour se remémorer feu le cardinal Laurent Monsengwo.

LR

Verckys Kiamuangana Mateta tire sa révérence

L'artiste musicien Verckys Kiamuangana Mateta est décédé ce jeudi 13 octobre à Kinshasa, des suites d'une maladie à l'âge de 78 ans.

Saxophoniste de talent, il était compositeur, chef d'orchestre, producteur de disques.

Il a évolué au sein de l'OK Jazz de Luambo Makiadi, Langa Langa Stars, Choc Stars, Victoria Eleison, Anti Choc, Historia, avant de créer son propre orchestre « Vévé ».

Il fut patron des Écuries « Vévé » et ancien PCA de la Société congolaise des droits d'auteurs et des droits voisins (SOCODA).

